

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSEIL SYNDICAL DU 3 FÉVRIER 2025

L'an Deux mil vingt-cinq, le 3 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 24 Janvier 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : Mmes BASCOP V. - BURGEVIN C.

MM. BIHOREAU P. - BLANCHE N. - CAUDE J. - DUMAS D. -
LANCELOT G.- LELIÈVRE G.- THIERRY A.- THILLOU D.

Pouvoir : M. MASSON C. (*ayant donné pouvoir à Mme BASCOP V.*)

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN C.

Le compte-rendu de réunion de Conseil Syndical du 9 Décembre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT ANNUEL 2024 DE L'EAU POTABLE

En application du décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pour la mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement,

En référence à la circulaire NOR DEV/0/08/10872/c des Ministères de l'Ecologie, de l'Intérieur et de la santé du 28 avril 2008, et à la circulaire préfectorale du 14 mai 2008, relative à l'établissement d'un rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS) de l'eau et de l'assainissement des autorités compétentes,

Ce rapport annuel doit être présenté et approuvé au Conseil Syndical et aux Conseils Communaux des Communes membres du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité, ACCEPTE le rapport 2024 présenté dans son intégralité.

RAPPORT ANNUEL 2024

1° SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Présentation du territoire desservi

Le service est un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) assurant la production, la protection du point de prélèvement, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable.

Le service est exploité en régie.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 2/15

Indicateurs descriptifs des services

- Principaux points de prélèvement :

1 forage à Saint-Maurice sur Fessard, lieu-dit "La Justice".

1 forage à Chevillon sur Huillard, lieu-dit "Le Ratibeau".

- Nature des ressources utilisées :

Ces forages captent des eaux souterraines (eaux des calcaires de Beauce et de la craie).

- Débit nominal en m³/h :

Forage "Le Ratibeau" : 85 (Chevillon sur Huillard)

Forage "La Justice" : 150 (Saint Maurice sur Fessard).

- Nombre d'habitants :

Le Syndicat dessert 4 communes : CHEVILLON sur HUILLARD (1 530 h.)
SAINT MAURICE sur FESSARD (1 172 h.) - VILLEMOUTIERS (486 h.) -
VIMORY (1 144 h.) soit **4 332 Habitants**.

Il existait 2 221 compteurs actifs au 22 Mars 2024, répartis comme suit :

. 795 compteurs d'eau	=>	Chevillon sur Huillard.
. 622 compteurs d'eau	=>	Saint Maurice sur Fessard.
. 255 compteurs d'eau	=>	Villemoutiers.
. 549 compteurs d'eau	=>	Vimory.

- Le linéaire de réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 175,870 kilomètres se décomposant ainsi :

. 60.670 km	=>	Chevillon sur Huillard
. 45.300 km	=>	Saint Maurice sur Fessard
. 29.700 km	=>	Villemoutiers
. 40.200 km	=>	Vimory

Indicateurs financiers

Il n'existe pas de tarification forfaitaire.

1) **Le prix du m³ d'eau 2024 est de 0.75 € HT** pour tous les abonnés, assujetti à une T.V.A. de 5.5 % (selon délibération D16 suite à réunion de Conseil Syndical du 27 Novembre 2023).

2) Facturation :

2 factures sont établies dans l'année selon *Annexe 1 (2 pages)*, soit :

. 1er semestre (du 1^{er} Avril année N-1 au 31 Mars année N) :

Part fixe abonnement du compteur.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 3/15

- 2^{ème} semestre (du 1^{er} Octobre année N-1 au 30 Septembre année N) :
Consommation de l'année totale de référence.

Il n'existe pas de rémunération de service public.

Le prix TTC du service au m³ pour une consommation annuelle de 120 m³ est le suivant :

$$\frac{[(0.75 \times 1.055) + 0.082 + 0.380] \times 120 + (52.00 \times 1.055)}{120} = 1.71 \text{ €}$$

Où :

- 0.75 € représente le prix unitaire H.T. au m³ assujetti au taux de TVA à 5.5 %.
- 0.082 € représente la taxe de prélèvement de ressource en eau de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- 0.380 € représente le taux de la taxe de lutte contre la pollution domestique applicable pour les 4 Communes (à multiplier par le volume d'eau).
- 52.00 € correspond au prix unitaire d'abonnement de compteur Ø 20 mm (N° 2) assujetti au taux de TVA à 5.5 % (selon délibération D17 du 27 Novembre 2023).
- Le montant non proportionnel est de 36.6 % (soit $\frac{52.00}{0.75 \times 120 \text{ m}^3 + 52.00}$)

Autres indicateurs financiers

Les recettes d'exploitation autres que les factures d'eau sont des prestations proposées aux abonnés : nouveaux branchements, ouverture et fermeture de compteur, déplacement de compteur (imputation à l'article 704 de la nomenclature M49 abrégée).

Le délai maximal d'ouverture des branchements défini par le service est de 2 jours pour les nouveaux abonnés

Indicateurs de performance

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, réalisés au titre du contrôle sanitaire, par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie est de 100 %.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, réalisés au titre du contrôle sanitaire, par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques est de 100 %.

Pour la qualité de l'eau, consulter le site : <https://ww.eaupotable.sante.gouv.fr>.

NOTA : la dureté de l'eau (indicateur demandé pour l'utilisation des lave-linges, lave-vaisselles ...) correspond au titre alcalimétrique complet.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 4/15

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est de 100 %.

Pour l'année 2024, les deux forages ont produit **230 574 m³** d'eau, soit :

- 149 795 m³ pour le château d'eau de Chevillon sur Huillard.
- 80 779 m³ pour le château d'eau de Saint Maurice sur Fessard.

199 227 m³ ont été consommés par les abonnés (facturation du 01.10.2023 au 30.09.2024), dont 1 875 m³ pour fuites après compteur, et l'utilisation de :

- 3 700 m³ pour les purges et les lavages de châteaux d'eau,
- 1 113 m³ pour bornes de défense incendie.

soit une perte réelle de 26 534 m³, correspondant à **11.508 %**.

Le rendement du réseau de distribution est donc de **88.492 %**.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 31 347 m³/175 870 m, soit : 0.178.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 26 534 m³/175 870 m, soit : 0.151.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0.

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est de 60 %.

Le montant des abandons de créances ou de versements à un fond de solidarité pour l'exercice 2024 est nul.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées a été nul pour l'exercice 2024.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 100 %.

Financement des investissements

Branchements en plomb

Aucune conduite, ni branchement en plomb n'existe sur chacune des 4 Communes membres du SMAEP.

Etat de la dette du service

Encours de la dette : aucun emprunt n'est inscrit au Compte Administratif 2024.

Amortissements

Durant l'exercice 2024, la collectivité a réalisé les amortissements repris en *Annexe 2* (5 pages).

Le taux d'impayés TTC sur les factures d'eau (part fixe abonnement de compteur + consommation eau depuis les 5 derniers exercices incluant les non-valeurs) cumulé à la fin de l'exercice 2023 s'élève à :

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 5/15

- . 6 351.91 € pour créances admises en non-valeur.
 - . 33 356.54 € pour créances non recouvrées (de 2019 à 2023 inclus)
- soit un total de 39 708.45 € / 368 198.45 € (Facturation cumulée 2024) = **10.8 %**.

Le taux de réclamations est assez significatif après la facturation de l'assainissement collectif, les abonnés invoquant l'abonnement du compteur en assainissement collectif qui n'a pas lieu d'exister ou le volume facturé par SUEZ Eau France ne correspondant pas à celui exporté depuis notre facturation, notamment lors d'un écrêtement à titre exceptionnel pour une consommation excessive de quelques abonnés.

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

En référence à la dernière mise à jour du tableau des effectifs selon délibération D10 du 2 Juillet 2024, Monsieur le Président présente les effectifs au 1^{er} Janvier 2025 :

Filière administrative :

- 1 Rédacteur Territorial Principal de 1^{ère} classe Titulaire, à temps non complet (29 heures hebdomadaires), de Catégorie B.

Filière technique :

- 1 Technicien Principal de 1^{ère} classe Titulaire à temps complet, de Catégorie B.
- 1 Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe Titulaire à temps complet, de Catégorie C2.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité,

PREND ACTE et VALIDE les effectifs du SMAEP ainsi présentés.

INVESTISSEMENT POUR UNE MEULEUSE À BATTERIE

Monsieur le Président fait part au Conseil de l'opportunité d'acquérir une meuleuse à batterie en investissement 2025 à l'usage du Service Technique.

Cette acquisition sera reportée selon l'état de la trésorerie du SMAEP.

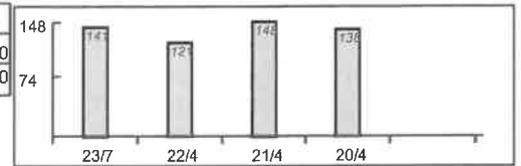
.../...

Annexe 1 page 1/2
DOI-2025

SGC MONTARGIS
33 RUE DES DEPORTES ET INTERNES DE LA RESISTANCE
CS 50214 - 45214 MONTARGIS

Facture réelle								
N° : 2024 - 2 - 1670	18/03/2024							
Votre référence : 1-533 M								
45700 VIMORY								
Période de consommation du 1 Octobre 2023 au 31 Mars 2024								
Période d'abonnement du 1 Avril 2023 au 31 Mars 2024								
Compteur :	Date	Type	ANCIEN	NOUVEAU	CONSO	REGUL	Total	
1-12944902		AUCUNE	250	xxxxxx	xxxxxx	xxxxxx	0	
Coût de l'abonnement : 54.86 €							Total en m ³ :	0

M
45700 VIMORY



FACTURE A REGLER DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE RECEPTION

RUBRIQUES	Quantité	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC
Eau			52.00		2.86	54.86
Part fixe Abonnement compteur No 2	1	52.000000	52.00	5.500000%	2.86	54.86
Net à payer			52.00		2.86	54.86
2 FACTURES ANNUELLES : AVRIL pour Abonnement Compteur, OCTOBRE pour Consommation Annuelle Eau. Site pour qualité eau http://solidarites-sante.gouv.fr						

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

45700 VIMORY

*

Montant

54.86 €

DATE et LIEU

SIGNATURE

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat :
ICS : FR34ZZZ838AB4
Références de la dette : 20241670

Montant :

54.86 €

Créancier : SMAEP CHEVILLON SUR HUILLARD

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES

35908 RENNES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

168010500241

941133000175 831900000000000016700450414985706

5486



Annexe 1 page 212
D01-2025

SGC MONTARGIS
33 RUE DES DEPORTES ET INTERNES DE LA RESISTANCE
CS 50214 - 45214 MONTARGIS

M
45700 VIMORY

Facture réelle

N° : 2024 - 4 - 3835 26/09/2024

Votre référence : 1-533
M

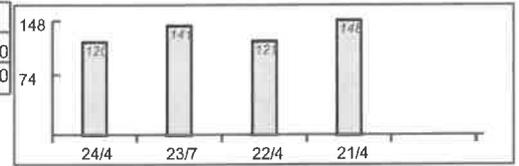
45700 VIMORY

Période de consommation du 1 Octobre 2023 au 30 Septembre 2024

Période d'abonnement du 1 Avril 2024 au 30 Septembre 2024

Compteur :	Date	Type	ANCIEN	NOUVEAU	CONSO	REGUL	Total
1-12944902	02/09/2024	REELLE	250	370	120	0	120
Total en m³:							120

Pris du litre d'eau toutes taxes comprises (hors abonnement) : 0.00125 €



FACTURE A REGLER DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE RECEPTION

RUBRIQUES	Quantité	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC
Eau			145.44		4.95	150.39
Eau entre 0 et 9999999	120	0.750000	90.00	5.500000%	4.95	94.95
Ressource en Eau Agence Eau Seine Normandie	120	0.082000	9.84			9.84
Lutte contre la pollution Agence de l Eau Seine Normand	120	0.380000	45.60			45.60
Net à payer			145.44		4.95	150.39

2 FACTURES ANNUELLES : AVRIL pour Abonnement Compteur, OCTOBRE pour Consommation Annuelle Eau.
Site pour qualité eau <http://solidarites-sante.gouv.fr>

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

45700 VIMORY

*

Montant

150.39 €

DATE et LIEU

SIGNATURE

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0450411680000000000000383524
ICS : FR34ZZZ838AB4
Références de la dette : 20243835 Montant : 150.39 €
Créancier : SMAEP CHEVILLON SUR HUILLARD
CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

168010500241

941133000175 912200000000000038350450414971706

15039



Biens par imputation

1 - SMAEP CHEVILLON ST MAURICE VILLEMOUTIERS VIMORY - 2024

Fonctionnement / Dépense **Total : 101 641,86 €**

Compte : 6811 Fonction : **Total : 101 641,86 €**

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
0110	7R95-5	RESEAUX	1 256,00
0111	7R95-6	RESEAUX	1 061,00
0112	7R95-7	RESEAUX	222,00
0113	7R95-8	RESEAUX	1 133,00
0114	7R95-9	RESEAUX	1 164,00
0115	7R95-10	RESEAUX	314,00
0126	6C95	GARAGE	55,00
0127	7C95	SURPRESSEUR CHEVRY	609,00
0128	8C95	SURPRESSEUR CHEVILLON	304,00
0129	5C95-2	CHATEAU EAU ST MAURICE	1 385,00
0130	5C95-3	CHATEAU EAU ST MAURICE	51,00
0131	8C95	SURPRESSEUR CHEVILLON	4,00
0132	7C95	SURPRESSEUR CHEVRY	17,00
0133	8C95	SURPRESSEUR CHEVILLON	44,00
0151	8R03	Travaux extension réseau eau Villemoutiers	757,71
0168	39C07	REFECTION CUVE CHATEAU D'EAU CHEVILLON S	1 373,64
018	7R95-3	RESEAUX	1 585,00
0187	58C10	Travaux de serrurerie Réfection réservoir château	541,03
019	7R95-4	RESEAUX	1 221,00
0191	62C10	Réfection complète réservoir château d'eau de St M	1 641,34
100C18	100C18	MISE EN CONFORMITE INSTALLATION ELECTRIQU	729,51
105M19	105M19	Perforateur Piqueur MAKITA HM1400	228,39
107R19	107R19	Renforcement réseau Rue Pichotteries à Chevillon ave	48,38
108R19	108R19	Materiel renforcement reseau d eau Rue des Pichotter	261,76
109V19	109V19	Fourgon IVECO Daily 12 M3 PACK CONFORT	6 492,76
110M19	110M19	NOUVEAU DETECTEUR DE METAUX	66,00
111M19	111M19	Installation nouvelle ARMOIRE ELECTRIQUE CHATE	904,26
113M20	113M20	INSTALLATION DE 2 POMPES AU CHATEAU D EAU	2 748,80
114M20	114M20	PHOTOCOPIEUR KONICA MINOLTA C250i	620,00
115M20	115M20	MINOCONNECT SET RADIO POUR TERMINAL REL	118,00
116M20	116M20	NOUVEAU TERMINAL RELEVÉ COMPTEURS	846,00
117M20	117M20	Interface de communication Tablette relève compteurs	155,00
118M20	118M20	DEUX NOUVEAUX COMPTEURS AUX CHATEAUX D	145,00
119M20	119M20	COMPTEURS D EAU EN RADIO RELEVÉ	6 214,60
121M20	121M20	Accessoires pour 537 Compteurs d eau en radio relev	1 593,74
122M20	122M20	10 Compteurs coaxiaux en radio relève	180,00
126V21	126V21	Fourgon utilitaire IVECO DAILY 2020	6 025,55
127M21	127M21	Raccords, Joints et Accessoires compteurs en radio-re	999,09
128M21	128M21	337 COMPTEURS EN RADIO RELEVÉ	3 909,20
129M21	129M21	246 COMPTEURS EN RADIO RELEVÉ	3 061,20

130M22	130M22	Droits d'utilisation des logiciels SEGILOG	630.00
131M23	131M23	NOUVEAU MICRO-ORDINATEUR	281.60
132M22	132M22	631 Compteurs d'eau en radio-relève	7 991.00
133M22	133M22	Transfert de données SEGILOG BERGER-LEVRAULT	120.00
134M23	134M23	Droit d'utilisation logiciels Segilog Berger-Levrault Ann	630.00
135M23	135M23	Accessoires pour compteurs d'eau potable	2 792.94
136M23	136M23	Tablette CROSSCALL Core-T4 avec logiciels pour relé	501.48
137M23	137M23	Compteurs en radio-relève 2023	7 337.61
138M23	138M23	MONITEUR 24" DESTINE A UN PC TOUR	38.00
139M23	139M23	15 Modules Pulse en radio déportée	283.50
2013-2173-2	2013-2173-2	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	378.96
2013-2173-3	2013-2173-3	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	274.90
2013-2173-4	2013-2173-4	Réfection extérieure château d'eau Vimory	711.19
2013-2173-5	2013-2173-5	Réfection extérieure château d'eau de Vimory	55.88
2013-21756-1	2013-21756-1	Alimentation Eau Potable Lotissement HLM à Vimory	64.87
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	4 555.21
2013-21756-11	2013-21756-11	Protection Captage Interconnexion à Vimory	9.91
2013-21756-12	2013-21756-12	Extension Réseau Eau Les Fourneaux à Vimory	37.18
2013-21756-13	2013-21756-13	Protection Captage Interconnexion à Vimory	775.78
2013-21756-14	2013-21756-14	Protection Captage Interconnexion à Vimory	6.51
2013-21756-16	2013-21756-16	Réseau Alimentation Eau Croix Saint Pierre à Vimory	10.35
2013-21756-17	2013-21756-17	Réseau Alimentation Eau Lotissement Le Bourg à Vim	1 811.83
2013-21756-3	2013-21756-3	Protection Captage eau Les Grandes Veuves à Vimor	866.53
2013-21756-4	2013-21756-4	Rétablissement Réseau Eau Autoroute Vimory	12 846.77
2013-21756-5	2013-21756-5	Rétablissement Réseau Eau Autoroute Vimory	968.66
2013-21756-6	2013-21756-6	Protection Captage La Roncière à Vimory	63.40
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	5 817.72
2013-21756-8	2013-21756-8	Protection Captage Interconnexion à Vimory	7.33
2013-21756-9	2013-21756-9	Protection Captage Les Saulniers à Vimory	279.99
2013-21758-1	2013-21758-1	Extension Réseau Eau Les Fourneaux à Vimory	411.49
91R15	91R15	Travaux de Fonçage Extension réseau Route d Orléan	717.00
94R15	94R15	Matériel pour Travaux Extension réseau eau potable R	195.31
95R15	95R15	Terrassement 250 ml tranchée Travaux extension rése	83.00

Fonctionnement / Recette

Total : 27 333,91 €

Compte : 777

Fonction :

Total : 27 333,91 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
0151	8R03	Travaux extension réseau eau Villemoutiers	378.86
0168	39C07	REFECTION CUVE CHATEAU D'EAU CHEVILLON S	594.91
0191	62C10	Réfection complète réservoir château d'eau de St M	202.53
0191	62C10	Réfection complète réservoir château d'eau de St M	473.49
0191	62C10	Réfection complète réservoir château d'eau de St M	543.46
2013-2173-2	2013-2173-2	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	140.63
2013-2173-2	2013-2173-2	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	283.81
2013-2173-3	2013-2173-3	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	382.35
2013-2173-4	2013-2173-4	Réfection extérieure château d'eau Vimory	428.57
2013-2173-4	2013-2173-4	Réfection extérieure château d'eau Vimory	383.54
2013-2173-5	2013-2173-5	Réfection extérieure château d'eau de Vimory	69.44
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	503.08
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	337.33
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	557.33
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	668.80
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	553.90

2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	1 003.20
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	345.03
2013-21756-3	2013-21756-3	Protection Captage eau Les Grandes Veuves à Vimor	438.49
2013-21756-4	2013-21756-4	Rétablissement Réseau Eau Autoroute Vimory	12 846.77
2013-21756-5	2013-21756-5	Rétablissement Réseau Eau Autoroute Vimory	875.83
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	399.52
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	391.68
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	686.02
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	500.00
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	2 218.28
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	1 029.03
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	98.03

Investissement / Dépense**Total : 27 333,91 €**

Compte : 1391

Fonction :

Total : 27 333,91 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
0151	8R03	Travaux extension réseau eau Villemoutiers	378.86
0168	39C07	REFECTION CUVE CHATEAU D'EAU CHEVILLON S	594.91
0191	62C10	Réfection complète réservoir château d'eau de St M	202.53
0191	62C10	Réfection complète réservoir château d'eau de St M	543.46
0191	62C10	Réfection complète réservoir château d'eau de St M	473.49
2013-2173-2	2013-2173-2	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	140.63
2013-2173-2	2013-2173-2	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	283.81
2013-2173-3	2013-2173-3	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	382.35
2013-2173-4	2013-2173-4	Réfection extérieure château d'eau Vimory	428.57
2013-2173-4	2013-2173-4	Réfection extérieure château d'eau Vimory	383.54
2013-2173-5	2013-2173-5	Réfection extérieure château d'eau de Vimory	69.44
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	1 003.20
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	345.03
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	503.08
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	337.33
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	557.33
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	668.80
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	553.90
2013-21756-3	2013-21756-3	Protection Captage eau Les Grandes Veuves à Vimor	438.49
2013-21756-4	2013-21756-4	Rétablissement Réseau Eau Autoroute Vimory	12 846.77
2013-21756-5	2013-21756-5	Rétablissement Réseau Eau Autoroute Vimory	875.83
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	391.68
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	399.52
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	686.02
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	500.00
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	2 218.28
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	1 029.03
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	98.03

Investissement / Recette**Total : 101 641,86 €**

Compte : 2805

Fonction :

Total : 1 380,00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
130M22	130M22	Droits d'utilisation des logiciels SEGILOG	630.00
133M22	133M22	Transfert de données SEGILOG BERGER-LEVRAULT	120.00
134M23	134M23	Droit d'utilisation logiciels Segilog Berger-Levrault Ann	630.00

Compte : 2813 Fonction : Total : 2 469,00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
0126	6C95	GARAGE	55,00
0127	7C95	SURPRESSEUR CHEVRY	609,00
0128	8C95	SURPRESSEUR CHEVILLON	304,00
0129	5C95-2	CHATEAU EAU ST MAURICE	1 385,00
0130	5C95-3	CHATEAU EAU ST MAURICE	51,00
0131	8C95	SURPRESSEUR CHEVILLON	4,00
0132	7C95	SURPRESSEUR CHEVRY	17,00
0133	8C95	SURPRESSEUR CHEVILLON	44,00

Compte : 28158 Fonction : Total : 44 046,30 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
0168	39C07	REFECTION CUVE CHATEAU D'EAU CHEVILLON S	1 373,64
0187	58C10	Travaux de serrurerie Réfection réservoir château	541,03
0191	62C10	Réfection complète réservoir château d'eau de St M	1 641,34
100C18	100C18	MISE EN CONFORMITE INSTALLATION ELECTRIQU	729,51
105M19	105M19	Perforateur Piqueur MAKITA HM1400	228,39
107R19	107R19	Renforcement réseau Rue Pichotteries à Chevillon ave	48,38
108R19	108R19	Matériel renforcement reseau d eau Rue des Pichotter	261,76
110M19	110M19	NOUVEAU DETECTEUR DE METAUX	66,00
111M19	111M19	Installation nouvelle ARMOIRE ELECTRIQUE CHATE	904,26
113M20	113M20	INSTALLATION DE 2 POMPES AU CHATEAU D EAU	2 748,80
118M20	118M20	DEUX NOUVEAUX COMPTEURS AUX CHATEAUX D	145,00
119M20	119M20	COMPTEURS D EAU EN RADIO RELEVÉ	6 214,60
121M20	121M20	Accessoires pour 537 Compteurs d eau en radio relev	1 593,74
122M20	122M20	10 Compteurs coaxiaux en radio relève	180,00
127M21	127M21	Raccords. Joints et Accessoires compteurs en radio-re	999,09
128M21	128M21	337 COMPTEURS EN RADIO RELEVÉ	3 909,20
129M21	129M21	246 COMPTEURS EN RADIO RELEVÉ	3 061,20
132M22	132M22	631 Compteurs d'eau en radio-relève	7 991,00
135M23	135M23	Accessoires pour compteurs d'eau potable	2 792,94
137M23	137M23	Compteurs en radio-relève 2023	7 337,61
139M23	139M23	15 Modules Pulse en radio déportée	283,50
91R15	91R15	Travaux de Fonçage Extension réseau Route d Orléan	717,00
94R15	94R15	Matériel pour Travaux Extension réseau eau potable R	195,31
95R15	95R15	Terrassement 250 ml tranchée Travaux extension rése	83,00

Compte : 28172 Fonction : Total : 8 713,71 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
0110	7R95-5	RESEAUX	1 256,00
0111	7R95-6	RESEAUX	1 061,00
0112	7R95-7	RESEAUX	222,00
0113	7R95-8	RESEAUX	1 133,00
0114	7R95-9	RESEAUX	1 164,00
0115	7R95-10	RESEAUX	314,00
0151	8R03	Travaux extension réseau eau Villemoutiers	757,71
018	7R95-3	RESEAUX	1 585,00
019	7R95-4	RESEAUX	1 221,00

Compte : 28173 Fonction : Total : 1 420,93 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2013-2173-2	2013-2173-2	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	378,96
2013-2173-3	2013-2173-3	Réfection intérieure Château d'eau de Vimory	274,90
2013-2173-4	2013-2173-4	Réfection extérieure château d'eau Vimory	711,19
2013-2173-5	2013-2173-5	Réfection extérieure château d'eau de Vimory	55,88

Compte : 28175 Fonction : Total : 28 533,53 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2013-21756-1	2013-21756-1	Alimentation Eau Potable Lotissement HLM à Vimory	64,87
2013-21756-10	2013-21756-10	Protection Captage Interconnexion à Vimory	4 555,21
2013-21756-11	2013-21756-11	Protection Captage Interconnexion à Vimory	9,91
2013-21756-12	2013-21756-12	Extension Réseau Eau Les Fourneaux à Vimory	37,18
2013-21756-13	2013-21756-13	Protection Captage Interconnexion à Vimory	775,78
2013-21756-14	2013-21756-14	Protection Captage Interconnexion à Vimory	6,51
2013-21756-16	2013-21756-16	Réseau Alimentation Eau Croix Saint Pierre à Vimory	10,35
2013-21756-17	2013-21756-17	Réseau Alimentation Eau Lotissement Le Bourg à Vim	1 811,83
2013-21756-3	2013-21756-3	Protection Captage eau Les Grandes Veuves à Vimor	866,53
2013-21756-4	2013-21756-4	Rétablissement Réseau Eau Autoroute Vimory	12 846,77
2013-21756-5	2013-21756-5	Rétablissement Réseau Eau Autoroute Vimory	968,66
2013-21756-6	2013-21756-6	Protection Captage La Roncière à Vimory	63,40
2013-21756-7	2013-21756-7	Protection Captages La Roncière et Les Saulniers à V	5 817,72
2013-21756-8	2013-21756-8	Protection Captage Interconnexion à Vimory	7,33
2013-21756-9	2013-21756-9	Protection Captage Les Saulniers à Vimory	279,99
2013-21758-1	2013-21758-1	Extension Réseau Eau Les Fourneaux à Vimory	411,49

Compte : 2818 Fonction : Total : 14 576,91 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
109V19	109V19	Fourgon IVECO Daily 12 M3 PACK CONFORT	6 492,76
114M20	114M20	PHOTOCOPIEUR KONICA MINOLTA C250i	620,00
115M20	115M20	MINOCONNECT SET RADIO POUR TERMINAL REL	118,00
116M20	116M20	NOUVEAU TERMINAL RELEVÉ COMPTEURS	846,00
117M20	117M20	Interface de communication Tablette relève compteurs	155,00
126V21	126V21	Fourgon utilitaire IVECO DAILY 2020	6 025,55
131M23	131M23	NOUVEAU MICRO-ORDINATEUR	281,60
138M23	138M23	MONITEUR 24" DESTINE A UN PC TOUR	38,00

Compte : 28183 Fonction : Total : 501,48 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
136M23	136M23	Tablette CROSSCALL Core-T4 avec logiciels pour relè	501,48

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 13/15

DEMANDE DE PARTICIPATION DES COMMUNES MEMBRES AU DÉFICIT DU SMAEP

Considérant le déficit enregistré au compte administratif 2024 du SMAEP, dû notamment aux recettes insuffisantes face aux dépenses croissantes depuis quelques années en section Exploitation, Monsieur le Président et le Conseil évoquent plusieurs hypothèses :

- . Contribution des 4 Communes au prorata du nombre de compteurs d'eau, selon la proposition de la Trésorière du SGC de Montargis lors de sa visite à Chevillon du 03/12/2024.
- . Versement d'un montant de 3.00 € au prorata du nombre d'habitants par Commune membre, selon proposition de M. BIHOREAU.
- . Augmentation significative du prix de l'abonnement annuel des compteurs d'eau à compter du 01/03/2025, permettant de percevoir un supplément de recettes de l'ordre de 17 950.00 €.
- . Augmentation du prix de vente de l'eau potable à effet au 01/03/2025, engendrant une recette supplémentaire de l'ordre de 20 000.00 €.
- . Ligne de trésorerie à inscrire par un emprunt auprès d'une banque.

Une réunion est prévue entre Monsieur le Président et les 3 Vice-Présidents le Lundi 10 Mars 2025 à 18h00 pour analyser les lignes budgétaires prévisionnelles 2025 et le montant complémentaire à emprunter pour augmenter les recettes de fonctionnement.

ACTUALISATION DE LA PART FIXE D'ABONNEMENT DES COMPTEURS D'EAU

Considérant les coûts de location annuelle (part fixe) des compteurs d'eau définis selon délibération D17 du 27 Novembre 2023,

Vu l'augmentation inhérente aux dépenses de fonctionnement,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité :

DÉCIDE d'augmenter la part fixe d'abonnement des compteurs d'eau à compter du 1^{er} Mars 2025, portant ainsi les nouvelles valeurs à :

. Branchement N° 1 (compteur de diamètre 15 mm)	...	60.00 € H.T.
. Branchement N° 2 (compteur de diamètre 20 mm)	...	60.00 € H.T.
. Branchement N° 3 (compteur de diamètre 30 mm)	...	75.00 € H.T.
. Branchement N° 4 (compteur de diamètre 40 mm)	...	75.00 € H.T.

Montants hors taxes assujettis à une TVA de 5.5 %.

La recette correspondante sera perçue en *Section Exploitation* à l'article 7011 ~Ventes d'eau~.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 14/15

ACTUALISATION DU PRIX DE VENTE DE L'EAU POTABLE 2025

En référence à la délibération D17 du 9 Décembre 2024 fixant le prix de vente de l'eau potable à compter du 1^{er} Janvier 2025,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2224-12-2 à L2224-12-4,

Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L213-10-4 et -5, et articles D213-48-12-1, D213-48-12-2 à -7, et D213-48-35-1, dans leurs versions applicables à compter du 1^{er} janvier 2025,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L2224-12-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées modifié dans sa version applicable au 1^{er} janvier 2025,

Vu la délibération n° CB 24-07 du comité de bassin en date du 2 juillet 2024 portant avis favorable sur les tarifs des redevances pour les années 2025 à 2030 dans le cadre du 12^{ème} programme,

Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau du 19 septembre 2024,

Considérant que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a fixé les tarifs suivants au titre de l'année 2025 :

- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau au tarif H.T. de 0.0943 €/m³,
- Redevance sur la consommation d'eau potable au tarif H.T. de 0.46€/m³,
- Redevance pour performance des réseaux d'eau potable au tarif H.T. de 0.017 €/m³ (dont un coefficient de modulation fixé forfaitairement à 0.2),

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité :

DÉCIDE, d'augmenter le prix de vente de l'eau facturé aux abonnés **à compter du 1^{er} Mars 2025**, fixant le **Prix de Vente du m³ d'Eau Potable H.T. à ... 0.85 €.**

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 15/15

À ce prix, s'ajoutent les redevances de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et la TVA au taux de 5.5 %, soit :

- Redevance 2025 pour prélèvement sur la ressource en eau fixée à ...0.0943€/m³
- Redevance 2025 sur la consommation d'eau potable, fixée à ...0.46 €/m³
- Redevance 2025 pour performance des réseaux d'eau potable fixée à ...0.017 €/m³,
*(soit 0.085 €/m³ fixé par l'Agence de l'Eaux multiplié par un coefficient de 0.2).

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer cette contre-valeur à chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément de prix du mètre cube vendu, applicable à compter du 1^{er} Mars 2025.

SYNTHÈSE DES PAIEMENTS DE CRÉANCES POUR PROVISIONNEMENT 2025

Après analyse de l'état de provisionnement actualisé, le Centre des Finances Publiques (CFP) a fait intervenir un huissier dès lors que la créance est supérieure à 500.00 €.

Certains créanciers ont également écrié leur dette selon un échéancier de paiement auprès du CFP.

QUESTION DIVERSE

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une facture de résiliation destinée à un usager de Vimory qui refuse de régler le montant et demande de l'envoyer au propriétaire à une autre adresse payeur, sachant que le SMAEP n'a pas eu connaissance de ce changement d'adresse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures quarante-cinq minutes.

La prochaine séance est fixée au Lundi 31 Mars 2025 à 18h30

La Secrétaire de séance,



Christiane BURGEVIN

Le Président,



Christian BOURILLON